

Le RAID, 30 ans d'interventions



Unité spéciale de la Police nationale, le RAID a pour missions de se confronter à la démesure d'un désespéré, de protéger des personnalités, en France ou à l'étranger, et de s'opposer à un tueur fou ou des groupes terroristes.

Son acronyme résume son mode opératoire : Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion. Cet ouvrage le fait découvrir de l'intérieur, notamment par une vingtaine de témoignages de policiers qui y ont servi. Fondé en 1985, le RAID acquiert une réputation mondiale lors de l'affaire de l'école maternelle Comandant Charcot de Neuilly-sur-Seine, huit ans plus tard. Un forcené, armé et

bardé d'explosifs, qui détient 23 enfants et leur institutrice, sera neutralisé au bout de 46 heures, après l'échec de laborieuses négociations auxquelles a participé Nicolas Sarkozy, à l'époque maire de Neuilly et ministre du Budget. En 2015, le RAID emploie 180 personnes dans le site de Bièvres (banlieue parisienne) et 140 autres en province. Le site, situé à proximité de la base aérienne de Villacoublay, abrite également la compagnie CRS 8 qui assure sa sécurité. Depuis le rattachement de la Gendarmerie au ministère de l'Intérieur en 2009, le RAID et le GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) effectuent des tâches similaires, tout en conservant leurs domaines de compétences. Ainsi, ils peuvent intervenir tous deux dans les trains, participer à des négociations difficiles en France et à l'étranger et assurer des formations à leurs homologues étrangers. Toutefois, le RAID se réserve les interventions contre des forcenés en zone « Police » et dans l'Eurostar (tunnel sous la Manche) et le métro. Il protège les installations nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique et du groupe Areva ainsi que les ambassades de France en Afghanistan et au Liban. De son côté, le GIGN intervient contre des forcenés en zone « Gendarmerie », protège les centrales nucléaires de production d'électricité d'EDF et l'ambassade de France en Irak. Il dirige les actions de contre-terrorisme maritime avec la Marine et de contre-terrorisme aérien, pour lequel le RAID peut le seconder. Tous deux font partie de la Cellule interministérielle de négociation armée au profit du ministère des Affaires étrangères, pour gérer les enlèvements de ressortissants français à l'étranger. La coopération du RAID avec certaines unités du ministère de la Défense porte sur les échanges de savoir-faire : art de la cache et de l'enfouissement du 13ème Régiment de dragons parachutistes contre pose de balises et infiltration urbaine ; tir à très longue distance et maniement d'explosifs du 1er Régiment de parachutistes d'infanterie de marine contre action dans les tunnels et sur les moyens de transport urbain ; franchissement vertical, tir embarqué et tir en milieu désertique des Commandos de marine contre art de la négociation. Le RAID s'entraîne aussi avec le « Special Air Service » britannique et l'équipe de sauvetage d'otages du FBI américain. Pour conserver sa jeunesse, il limite l'affectation de ses personnels à deux mandats de cinq ans. Le reclassement s'avère compliqué, sauf pour les spécialistes du renseignement qui entrent à la Direction générale de la sécurité intérieure. D'autres intègrent le Groupe de sécurité de la présidence de la République ou deviennent attachés de sécurité intérieure dans les ambassades. Certains grands chefs entament une carrière préfectorale ou offrent leurs services au secteur privé.

Loïc Salmon

Les spécialistes de la gendarmerie

DCRI : anticiper les menaces futures

Sécurité : gestion des expatriés français en cas de crise

*« Le RAID, 30 ans d'interventions » par Jean-Marc Tanguy. Éditions Pierre de
Taillac, 260 pages, plus 150 photos, prix 26,90 €*